

Pour une réponse intégrée aux violences fondées sur le genre

Décembre 2021 – Juin 2025

Contexte

Depuis 2017, la lutte contre les violences fondées sur le genre (VFG) en Tunisie a pris une nouvelle envergure à la suite de l'adoption de la loi 2017-58 relative à l'élimination des violences à l'égard des femmes. Cette loi avant-gardiste est venue compléter un cadre institutionnel composé de protocoles sectoriels pour la prise en charge des femmes victimes de violences (FVV) et la convention intersectorielle pour la coordination des services de prise en charge des FVV. Plus récemment, le 8 mars 2021, le Conseil des Ministres a validé la nouvelle stratégie de lutte contre les violences faites aux femmes. Néanmoins, dans un contexte de pandémie et de crise économique, politique et sociale, les progrès sont lents et les violences continuent dans l'impunité des agresseurs. La pleine mise en œuvre de ce cadre juridique reste un défi à tous les niveaux.

En matière de prise en charge des VFG, les intervenants institutionnels et de la société civile tentent de contribuer ensemble pour apporter une réponse intégrée. En effet, la prise en charge a évolué positivement. Néanmoins, elle demeure loin d'une prise en charge « essentielle » et conforme à ce qui est prévu dans la loi 2017-587 et aux protocoles.

Quant aux données relatives aux VFG, elles ne sont pas disponibles de façon continue et régulière. L'analyse des tendances sur les VFG demeure discontinuée et l'exploitation du peu de données disponibles est fournie trop tardivement pour apporter une réponse à temps à un phénomène urgent. Peu d'études ont été réalisées afin de mieux appréhender le phénomène, interpellier les décideurs et améliorer les réponses.

Objectifs du projet

Objectif global : Contribuer à mettre à l'abri de toute forme de violence fondée sur le genre dans les sphères publiques, privées, et en ligne, les femmes et les filles tunisiennes dans leur diversité.

Objectifs spécifiques :

- Améliorer la conception et la mise en œuvre des politiques publiques tunisiennes de lutte contre les VFG à travers la production de connaissances et la disponibilité de données probantes sur les VFG
- Renforcer l'adhésion de la population tunisienne et des acteurs publics aux normes d'égalité de genre et à la non-violence
- Offrir un meilleur accès aux services multisectoriels, essentiels et de qualité, aux femmes et aux filles, dans toutes leurs diversités, survivantes de VFG qui leur permettent de sortir de la violence

Bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires finaux de ce projet sont les femmes et filles victimes de violences et notamment les femmes appartenant à des groupes en situation de vulnérabilité comme les femmes en situation de handicap.

Partenaires de mise en œuvre

Le projet sera mis en œuvre en partenariat avec le Ministère de la famille, de la femme, de l'enfance et des personnes âgées, l'Observatoire national de lutte contre les violences à l'égard des femmes, le Centre de recherche, d'étude, de documentation et d'information sur la femme (CREDIF), l'Institut National de la Statistique (INS), l'office national de la famille et la population (ONFP) ainsi que les organisations de la société civile.

Activités

Les principales activités du projet s'articulent autour des trois axes d'intervention suivants :

1. Appui à la production de connaissances et renforcement de la disponibilité de données probantes sur les VFG.
2. Appui au renforcement de la prévention des VFG et de l'adhésion aux normes d'égalité de genre et à la non-violence.
3. Appui au renforcement de l'accès des victimes de violence aux services multisectoriels, essentiels et de qualité qui leur permet de sortir de la violence.

Durée et budget

Durée du projet : 55 mois

Période de mise en œuvre : Décembre 2021 – Juin 2025

Budget : 2 300 000 €

Bailleurs de fonds : l'Union Européenne et l'UNFPA en Tunisie